



GESVES

info



Réception des sportifs de l'entité



Arrivée de la 2ème étape du Tour cycliste de la Province de Namur – 2 août 2012



Bulletin
communal
n°78

Sept.
2012

Inauguration de la « Barbastelle » sur le site des Grottes de Goyet avec de gauche à droite : Daniella OSTEN (guide), Renaud ETIENNE (responsable du SIG), Anne-Catherine POTTIER (gestionnaire du site des Grottes), Lydia GRASSERE, Echevine de la Culture et du Tourisme et notre Bourgmestre José PAULET

Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE - ESCALIERS - PORTES - CUISINES - PLACARDS ET DRESSINGS - POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS-ANCIENS, PVC ET ALU

www.menuiserie-maucourant.be

40, Rue du Chaudlis
5340 Gesves

083 68.91.88
0477 39.44.92



FUNÉRAILLES Thierry CALS

Funérariums :

Andenne - Gesves - Ohey - Sclayn
Assistance funéraire 7J/7 24h/24



FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

085 61 14 39



réinventons /
la banque et l'assurance

- Placements
- Epargne
- Service bancaire
- Prêts et financements
- Toutes assurances, toutes compagnies



Bureau Somville-Melot



Rue de Gesves, 181 - 5350 OHEY
Tél : 085 61 21 40 Fax : 085 61 25 26
E-mail : somville.melot@portima.be

FSMA : 12823 A-cB N° entr. 0657.477.777

www.somville-melot.be

Horaires : Lundi et vendredi 9h - 12h, 13h30 - 18h, mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 13h30-16h, samedi 9h30-12h (sauf congés scolaires) + sur rdv.



point S

CENTRE AUTO

- ☎ Pneus + Géométrie
- ☎ Entretien
- ☎ Freins
- ☎ Amortisseurs
- ☎ Échappements
- ☎ Batteries
- ☎ Airco



CENTRE AUTO

Magasin - Pièces - Accessoires
Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES
(Anciennement GESVES AUTO)
0477/89 28 85

Jusqu'au 31/10/2012
PROMO KIT HIVER
JANTES + PNEUS *
Entretien hiver à 50€ *

* voir conditions en magasin

Editorial

SOMMAIRE Gesves Info 78

- Edito	3
- Règlement de police	6
- Numérotage des immeubles	
- Elections 2012	6
- Comptes-rendus des Conseils communaux	7
- Appel aux photographes	10
- Présentation des sportifs gesvois	12
- Billet du 1er échevin	
- Trophée communal du mérite	16
- Service culture, enseignement, jeunesse, Tourisme	16
- Conseil Communal des enfants	16
- Place aux enfants	18
- Brasserie – La Barbastelle	18
- Grottes de Goyet	19
- Syndicat d'Initiative de Gesves	19
- Eté solidaire	20
- CPAS – Maintien à domicile	20
- CAIAC	21
- Gesves en fête le 23 septembre	21
- Journée de l'arbre	22



Discours du Bourgmestre José PAULET à l'occasion de la Fête Nationale du samedi 21 juillet 2012

Monsieur l'Abbé Phocas,
Monsieur le 1^{er} Echevin,
Madame l'Echevine,
Monsieur l'Echevin,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Communaux et CPAS,
Monsieur le Secrétaire Communal, Mesdames, Messieurs les Porte-drapeaux,
Mesdames, Messieurs les autorités Civiles et Militaires,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers amis gesvois,



Avant toute chose, je voudrais dire combien je suis heureux de ce que nous avons vécu hier soir à l'occasion du bal populaire et du feu d'artifice.

C'était une 4^{ème} expérience et, je pense, une belle réussite ! Même si le brouillard a quelque peu voilé le spectacle. J'ose espérer que cette manifestation continuera d'être un rendez-vous incontournable de convivialité et de fraternité pour les Gesvois et nos amis voisins ou d'ailleurs.

Mais revenons à notre cérémonie de ce jour.

Après Strud-Haltinne en 2007, Faulx-Les Tombes en 2008, Mozet en 2009, Gesves en 2010 et Sorée l'an dernier, c'est à Haut-Bois-Haltinne que nous nous retrouvons, cette année, pour fêter, avec les membres du Collège communal, les représentants du Conseil communal et vous tous nos invités d'honneur, notre fête nationale, ce samedi 21 juillet 2012.

Après le Te Deum auquel nous venons d'assister, je me réjouis d'être aux côtés de nos Porte-drapeaux devant cette Eglise Saints Joseph et Antoine de Haut-Bois dont nous avons fêté les 100 ans en 2009.

Chers Compatriotes,

La Fête Nationale nous réunit, une fois de plus comme elle nous rassemble fidèlement, d'année en année ; et je voudrais vous dire, combien j'éprouve de fierté à représenter le pouvoir communal à cette cérémonie traditionnelle et hautement patriotique.

Le 21 juillet est, en effet, l'occasion de commémorer l'indépendance de notre pays, proclamée au lendemain de la Révolution de 1830.

Après s'être battu, Jenneval composa la première «Brabançonne» le 14 octobre 1830. On en a gardé le 4^{ème} couplet :

« A toi notre sang, ô Patrie !... Nous le jurons tous, tu vivras !
Tu vivras toujours grande et belle... Et ton invincible unité aura pour devise immortelle...
Le Roi, la Loi, la Liberté » ... nous interpellait encore l'an dernier.

Aujourd'hui, comme j'en ai pris l'habitude, je voudrais relayer succinctement quelques thèmes repris par notre majesté le Roi à l'occasion de son message à la Nation.

Avant tout, le roi Albert II a salué la crédibilité retrouvée de la Belgique après la première phase des accords institutionnels et les réformes entreprises sur le plan socio-économique, tel est l'un des thèmes que le roi Albert II a mis vendredi en avant dans son discours du 21 Juillet.

Il y a un an, le chef de l'État avait adressé une mise en garde sévère et inhabituelle à l'égard du monde politique enlisé dans une crise communautaire sans précédent.

Aujourd'hui, des accords ont été conclus, un gouvernement a été mis sur pied, qui a pu confectionner un budget et lancer des réformes socio-économiques, et un premier volet de la réforme de l'État a été voté.

Le discours royal résonnait donc d'une note beaucoup plus positive cette année. Le Roi s'est réjoui de ces avancées, en insistant sur l'autonomie et les responsabilités accrues offertes aux Régions et Communautés ainsi que sur la solution trouvée au « problème » Bruxelles-Hal-Vilvorde «qui empoisonnait depuis longtemps notre vie politique».

Dans le domaine socio-économique, il a évoqué un «programme budgétaire rigoureux» et des

mesures structurelles prises pour faire face au vieillissement de la population et favoriser la croissance. A ses yeux, les résultats en matière d'emploi et de croissance sont d'ailleurs encourageants si on les compare aux moyennes européennes.

«Grâce à ces accords et à ces réformes, notre pays a regagné sa crédibilité internationale et il peut à nouveau reprendre son rôle pionnier sur le plan européen», a souligné Albert II.

La Belgique a, dit-il, déjà montré l'exemple en développant une stratégie de relance à laquelle les entités fédérées et les partenaires sociaux sont associés.

«Après avoir fait évoluer nos institutions vers une Belgique plus fédérale, veillons à présent à mettre toutes ces réformes en œuvre, sans nostalgie et de façon efficace», a demandé le roi.

Tout en appelant les Belges à exprimer leurs talents, le roi Albert II nous encourage aussi à éviter le repli sur soi et le populisme. Deux tendances dont on trouve trop de manifestations aujourd'hui en Europe comme chez nous, et qui ne mènent à rien», le Roi a également répété son appel à «une plus grande ouverture aux cultures des Communautés de notre pays et des différentes nations européennes».

Le discours n'a pas été consacré uniquement à la politique et à l'économie. Albert II a commencé son allocution par une pensée aux familles qui ont perdu un enfant dans l'accident de car à Sierre.

Ce 21 juillet est donc l'occasion, pour notre Commune, de revendiquer une fois de plus, notre unité autour du Roi qui en demeure encore et plus que jamais le symbole.

C'est à ce vœu ultime d'union, de prise de conscience et avec cet espoir de redressement institutionnel voire démocratique, que je vous propose Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs de dédier notre rassemblement de ce jour de Fête Nationale.

L'an dernier, je formulais les vœux les plus chers que le 21 juillet 2011 ne reste pas sans lendemain. J'ajoutais, souvenez-vous « Nos aïeux ont-ils fait tout cela pour ça ? » « Se sont-ils battus pour voir aujourd'hui ce pays déchiré jusqu'au point de se diviser » ? Non bien sûr !

Je terminerai en vous invitant tous à avoir une pensée pour nos Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Déportés aujourd'hui décédés et auxquels nous devons la liberté. Soyons conscients de la chance que nous avons de pouvoir fêter notre indépendance. Et à ce propos, je ne voudrais pas oublier notre seul ancien prisonnier de 40-45 encore en vie que nous remercions pour sa présence et à qui je demanderai de déposer la gerbe aux Monuments aux Morts avec moi.

Je remercie l'Abbé Phocas de nous avoir accueillis pour le TE DEUM traditionnel.

Merci à vous tous de votre présence.

Merci aux Présidents, aux Porte-drapeaux, aux membres de nos associations patriotiques, ainsi qu'aux autorités civiles et militaires, qui nous font l'honneur d'être avec nous ce matin.

Enfin, un grand merci à notre personnel communal pour l'aide apportée à la réussite de semblable manifestation ainsi qu'à la chorale et ici je m'arrête un instant pour saluer une choriste qui ne peut plus rejoindre sa chorale. Il s'agit de Marie-Louise MICHAUX dit Malou. Et si j'en parle c'est précisément parce que dans 5 jours, elle fêtera ses 95 ans, et on peut l'applaudir.

Merci également à celles et ceux qui ont fait, comme je l'ai dit d'entrée de jeu, de la soirée d'hier une autre réussite et je pense aux différents comités d'Haut-Bois qui ont tenu le bar jusque tard dans la nuit comme l'avait fait l'an dernier le comité du football de Sorée avec en apothéose le feu d'artifice très apprécié et dont je vous ai fait écho.

Il me reste, au nom du Collège et de l'ensemble du Conseil Communal, à vous souhaiter une excellente fête nationale et à vous inviter après le dépôt de gerbes au pied des deux plaques commémoratives (14-18 et 40-45), de l'appel aux Champs et de l'exécution de l'hymne national, à assister au concert apéritif animé par la Fanfare Royale de Gesves.

J'ose le dire et le redirai encore longtemps, je l'espère de tout cœur :

« VIVE LA BELGIQUE UNIE, VIVE LE ROI ».

Je vous remercie de votre excellente attention.



José PAULET- Bourgmestre

21 juillet, l'occasion pour le Président LEGRAND de décorer Messieurs Dany DIET, Maurice DEBATY et Jacqui HINCOURT pour bons et loyaux services au sein de la Fabrique d'Eglise de Haut-Bois.

Pension canine du Fond des Camps

Pension toutes races
et élevage de Beauceron

 Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
081/57 08 77  evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach
- Elixirs de cristaux (notamment pour les tda)

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.ingridsacre.be

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9 à 12h

ou sur rdv simple appel au **0475/348.293**

Bilan et massage sur RDV du lundi au samedi de 13h00 à 20h00

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be

- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage



Tél/Fax : 083 678 257

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

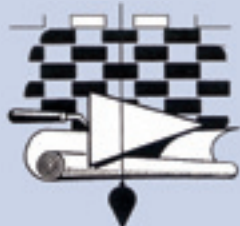


*aliments bétails - engrais
charbon - sels adoucisseurs*

Rue de la Fagne 32 - 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 Fax 083 65 64 04

HOORELBEKE Patrick

ENTREPRENEUR
enregistré
en bâtiment



Rue Tour de Muache 31
5340 Haltinne

TEL
GSM

085 84 10 20
0478 70 77 67

MARC TREMBLEZ

Installation - Entretien et dépannage toutes marques

 Chauffage central

 Agréation

panneaux solaires

 Plomberie

 Chaudière Buderus

Possibilité de voir
fonctionner une
installation solaire
chez votre
installateur



Rue Petite 25 - 5340 GESVES

Tél. 083 67 74 67 - GSM 0474 60 84 83

CHAPITRE 7 : DISPOSITIONS RELATIVES AU NUMÉROTAGE DES IMMEUBLES BATIS, AUX PLAQUES DE RUES ET AUTRES SIGNALISATIONS

Article 67 : De l'obligation de numérotage :

Tout immeuble bâti, susceptible d'être habité ou occupé par une ou plusieurs personnes, doit être numéroté dans l'ordre déterminé par l'administration communale, aux frais de son propriétaire. Le numéro d'ordre doit être apposé de façon visible de la voie publique.

Si l'immeuble est en retrait de l'alignement, l'administration communale peut imposer la mention du numéro à front de voirie.

En cas d'immeuble à appartements, chaque appartement doit disposer d'un numéro individuel.

Les habitants sont tenus de conserver et de laisser en évidence les numéros imposés.

Ces numéros sont entretenus et renouvelés en cas de besoin par le propriétaire de l'immeuble et à ses frais.

Article 68 : Des plaques :

Les habitants, propriétaires ou occupants à titre quelconque, sont tenus de laisser placer ou sceller aux emplacements désignés par l'administration communale, en façade ou à l'angle des bâtiments qu'ils occupent, les plaques portant indication du nom des rues et autres dispositifs de signalisation communale, signaux, appareils et supports de conducteurs intéressant la sécurité publique, sans indemnité.

ELECTIONS 2012



GESVES info

Un défi pour la Wallonie !

Le 14 octobre 2012 auront lieu les prochaines élections communales et provinciales. Pour la seconde fois, c'est la Wallonie qui veille à la bonne organisation de ces scrutins.

Pourquoi va-t-on voter le 14 octobre 2012 ?

Pour élire :

- les 254 conseillers communaux wallons
- les 223 conseillers provinciaux
- les 11 conseillers du CPAS de Comines, en vertu du statut particulier de Comines-Warneton.

Le nombre de députés et de conseillers provinciaux sera réduit d'un tiers par rapport au dernier scrutin. Dès lors, on passera de 336 à 223 conseillers provinciaux. Le nombre de députés passera de 30 à 22 mais il sera possible, pour chaque collège, de réduire d'une unité supplémentaire.

Tous les représentants directs de la population vont à leur tour désigner les membres exécutifs communaux :

- les bourgmestres de 262 communes de Wallonie ;
- les députés provinciaux (dont l'identité figurera dans le pacte de majorité) ;
- les échevins des 261 communes (chaque conseil communal élit ses échevins) ;
- les 261 présidents de CPAS (élus par le Conseil communal).

Qui peut voter le 14 octobre 2012 ?

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population avant le 1er août 2012.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :

- être inscrits sur le registre des électeurs communaux avant le 1er août 2012 ;
- et pour les étrangers non ressortissants d'un pays de l'Union européenne : être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2007 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date.

Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population avant le 1er août 2012.

Les ressortissants étrangers, qu'ils soient ou non issus d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent y participer.

Voter, c'est important ! Le 14 octobre, on vous attend.

Tous les publics doivent être sensibilisés à l'importance du vote, y compris les personnes moins valides. Pour les accueillir, les communes mettent tout en œuvre pour rendre les bureaux de vote accessibles.

Pour suivre les résultats des élections...

Chaque électeur pourra, via le portail Elections, visualiser les résultats en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.

Pour tout savoir et plus encore : <http://elections2012.wallonie.be> ou posez vos questions à la cellule Élections : Tél. 081/323.762 – elections.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

ELECTIONS COMMUNALES 14 OCTOBRE 2012

Vote par procuration :

Formulaires disponibles soit

- au service population chée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES - Tél. 083/670.306 stephanie.arnould@publilink.be
- ou via le site officiel : <http://elections2012.wallonie.be>

Électeurs à mobilité réduite : si vous devez être orienté vers un bureau adapté : merci de vous manifester auprès du service population – Tél. 083/670.306 stephanie.arnould@publilink.be

Électeurs accompagnés : Formulaires de déclaration disponibles au service population – Tél. 083/670.306 - stephanie.arnould@publilink.be

Conseil communal du 9 mai 2012

URBANISME - PERMIS LOTIR LIENART VAN LIDTH DE JEUDE LOTISSEMENT 12 LOTS TOUR MUACHE HALTINNE CESSION DE VOIRIE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :
1. de modifier le chemin ordinaire n° 38, Tour de Muache, par cession de la voirie et élargissement de celle-ci le long des parcelles concernées, et pour lesquelles l'équipement complet sera pris en charge par le lotisseur ;

2. de solliciter l'avis de la députation permanente sur la cession de voirie.

URBANISME - PERMIS LOTIR LIENART VAN LIDTH DE JEUDE LOTISSEMENT 8 LOTS RUE MUACHE HALTINNE CESSION DE VOIRIE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :
1. de modifier le chemin ordinaire n° 38, rue de Muache, par cession de la voirie et élargissement de celle-ci le long des parcelles concernées, et pour lesquelles l'équipement complet sera pris en charge par le lotisseur ;

2. de solliciter l'avis de la députation permanente sur la cession de voirie.

URBANISME - SCHEMA DIRECTEUR DE SIERPONT GESVES

Par 13 oui, 3 non et 1 abstention, le Conseil communal décide d'adopter le Schéma directeur de Sierpont sur base de l'analyse de la situation de fait et de droit telle que proposée, avec les réserves d'usage en fonction du futur permis d'urbanisation en apportant une attention toute particulière sur les problèmes de mobilité.

EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À MOZET - SUITE PLAN LUMIÈRE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :
1. de compléter l'éclairage public du centre de Mozet et qui est équipé de manière spécifique, dans le cadre du Plan lumière, visant la mise en lumière de certains éléments de patrimoine bâti ;
2. de marquer son accord sur le devis envoyé par l'Intercommunale IDEG dont le montant s'élève à 4.401,10€ TVAC.

PATRIMOINE - GESTION DU SITE DES GROTTES DE GOYET - EXPÉRIENCE PILOTE

Par 14 oui et 3 abstentions, le Conseil communal décide :
1. de mener jusqu'au 31/12/2012, une opération de relance du site en gestion purement communale ;
2. d'approuver le plan financier 2012 élaboré pour la gestion du site et de confier la gestion du site et des grottes à l'asbl SI de Gesves dont les statuts seront adaptés en conséquence ;
3. d'arrêter une dotation de 46.500€ en faveur de l'asbl SI de Gesves pour l'année 2012 lui permettant de faire face aux dépenses de traitement et de fonctionnement évoquées dans le Plan financier proposé.

FINANCES - CANAL C - CONVENTION DE PARTICIPATION ANNUELLE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASBL

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver la convention proposée.

FINANCES - OCTROI ET CONTROLE DES SUBVENTIONS COMMUNALES D'UN MONTANT INFÉRIEUR A 1.239,47€ ET INSCRITES AU SERVICE ORDINAIRE DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2012

Par 13 oui et 4 absentions, le Conseil communal décide d'octroyer aux bénéficiaires mentionnés ci-après les subventions suivantes d'un montant inférieur à 1.239,47€, inscrites au budget de

l'exercice 2012 :

Mayors in Peace	Fédération des Secrétaires communaux	NEW (Namur-Europe-Wallonie)
CRECCIDE (Carrefour Régional Citoyenneté Démocratie)	Les Plus Beaux Villages de Wallonie	Maison du Tourisme de Namur
A.T.L.	Groupement du 3ème âge – Faulx-Les Tombes	Groupement du 3ème âge – Gesves
Groupement du 3ème âge – Haut-Bois	Groupement du 3ème âge – Haltinne	Groupement du 3ème âge – Mozet
Groupement du 3ème âge – Sorée	Chorale de Mozet	Chorale de Faulx-Les Tombes
Chorale de Gesves	Chorale de Haut-Bois	Chorale de Haltinne
Chorale de Sorée	Les 3 petites Notes de Gesves	Dramatique de Faulx-Les Tombes
Fanfare de Faulx-Les Tombes	Fanfare de Gesves	Fauvettes Gesvoises
Été Mosan	Jeunesse de Sorée	Atelier de couture
Territoire de la Mémoire	Présence Actions Culturelles	25ème anniversaire Œuvres Paroissiales de Haltinne
Cercle Horticole	ASBL Haut-Bois	Inter-Environnement Wallonie
ASBL Club TKD Gesves	Club cyclo de Faulx-Les Tombes	Les Marcheurs de Faulx-Les Tombes
Basket Faulx-Les Tombes	Concours d'Arville	IMAJE

FINANCES - OCTROI ET CONTROLE DES SUBVENTIONS COMMUNALES D'UN MONTANT COMPRIS ENTRE 1.239,47€ ET 24.789,35€ INSCRITES AU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2012

Par 13 oui et 4 abstentions, le Conseil communal décide d'octroyer aux bénéficiaires mentionnés ci-après les subventions communales directes (espèces) suivantes d'un montant compris entre 1.239,47€ et 24.789,35€ inscrites au budget de l'exercice 2012 :

Opération 11.11.11	Patro Jean XXIII
Oxfam Trailwalker	Vagabond'Art
ASBL Contrat Rivière Haute Meuse	Cercle Equestre Gesves
G.A.L.	Maison de la Laïcité
Subsides Garderie : Ecole de l'Envol Ecole La Croisette Ecole de la Communauté Française Ecole St Joseph	IMAJE
Maison de la Culture	Les Arsouilles

FINANCES - FABRIQUE D'ÉGLISE DE HAUT-BOIS - SUBSIDE EXTRAORDINAIRE POUR TRAVAUX AU PRESBYTÈRE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'attribuer une subvention extraordinaire à la Fabrique d'Eglise de Haut-Bois d'un montant de 17.089€.

PLAN TRIENNAL 2010-2012 - RUE FOND DU HAINAUT - APPROBATION DU CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser les travaux de «réfection et égouttage rue Fond du Hainaut à Faulx-Les Tombes» tels que proposés par l'auteur de projet l'INASEP, pour un montant estimé à 254.100€ TVAC (Hors honoraires).

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF À LA CRÉATION D'UNE INFRASTRUCTURE - SPORT DE RUE À GESVES - PRINCIPE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser les travaux relatifs à la création d'une infrastructure « Sport de rue » à proximité de la plaine de jeux située à l'arrière de la Maison Communale, au centre du village, pour un montant total estimé à 70.000€ TVAC.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE 2012- PROPOSITION DE CHEMINS À ENDUIRE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de procéder aux travaux d'enduisage et de réparation des voiries suivantes :

- 1) Gesves, rue Les Forges (entre Tienne St Martin et l'amélioration précédente) pour un montant estimé à 41.000€ TVAC comprenant, pour une longueur de 400 m et une surface de 1600 m², un revêtement hydrocarboné, un enduit bicouche et déchets sur accotements ;
- 2) Haltinne, rue du Manoir pour un montant estimé à 46.000€ TVAC, comprenant, pour une longueur de 600 m et une surface de 2500 m², un revêtement hydrocarboné, un enduit bicouche et déchets sur accotements ;
- 3) Strud, rue du Piroy pour un montant estimé à 20.000€ TVAC, comprenant, pour une longueur de 200 m et une surface de 700 m², un revêtement hydrocarboné et un enduit bicouche ;
- 4) Sorée, rue de la Bergerie, pour un montant estimé à 55.000€ TVAC, comprenant, pour une longueur de 250 m et une surface de 800 m², 50 m de filets d'eau et contrebutage, 50 m de canalisations diamètre 30, un revêtement hydrocarboné et un enduit bicouche.

MARCHÉS PUBLICS - PETITS INVESTISSEMENTS INSCRITS AU SERVICE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET COMMUNAL 2012 - DÉLÉGATION SPÉCIALE DU CONSEIL COMMUNAL AU COLLÈGE COMMUNAL

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. d'autoriser le Collège communal à attribuer par procédure négociée sans publicité, les marchés relatifs aux dépenses présentées en limitant ces dépenses au montant respectif de leur crédit budgétaire inscrit au budget extraordinaire 2012 ;
2. de limiter cette autorisation aux marchés inférieurs à 2.500€ HTVA, par établissement de simple bons de commande approuvés par le Collège communal ;
3. que la liste des marchés ainsi attribués soit portée à la connaissance du Conseil communal trimestriellement.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LOCAL (EX MAISON DES JEUNES) AU RTG4

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de faire placer un revêtement de sol dans le local (ex Maison des Jeunes) au RTG4 pour un montant estimé à 3800€ TVAC.

EGLISE DE MOZET - TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CORNICHES ET DE DESCENTES D'EAU

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser les travaux précités pour un montant estimé à 25.000 € TVAC.

ACHAT DE MATÉRIAUX DE VOIRIE - PRINCIPE ET CAHIER DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. d'approuver le principe d'achat des matériaux nécessaires aux

travaux d'entretien de la voirie et de ses accotements ;

2. d'arrêter comme suit la liste des matériaux à acquérir :

1. tuyaux en PVC	5. avaloirs	9. tuyau en béton
2. graviers	6. tarmac à froid	10. filets d'eau et bordures pour filets d'eau
3. bordures	7. tarmac à chaud	11. matériaux d'empierrement
4. ciment	8. béton	12. signalisation routière

3. de charger le Collège Communal de définir, en fonction des besoins et des travaux à programmer, la quantité de matériaux nécessaire dans la limite de l'allocation de 70.000€.

ACHAT D'UNE GRUE MULTIFONCTIONS - NOUVEAU MARCHÉ

Par 13 oui et 4 abstentions, le Conseil communal décide d'arrêter le cahier spécial des charges relatif à l'objet et dont les clauses techniques ont été adaptées par le Service technique communal et d'arrêter comme mode d'attribution du marché la procédure négociée sans publicité en vertu de l'article 17 §2 alinéa 1 d) de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

ADMISSION À LA PENSION (JH).

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'accorder à Monsieur Jean HONTOIR la démission honorable de ses fonctions à la date du 31/03/2012 et de l'autoriser à faire valoir son droit à la pension à la date du 01/04/2012.

ACHAT DE DÉFIBRILLATEURS - PRINCIPE ET CAHIER DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide l'achat de 7 défibrillateurs et accessoires pour un montant total de 18.000€ TVAC (panneaux de signalisations, pictogrammes, coffrets) et qui seront installés dans :

- les 4 clubs de football
- la salle communale de Gesves
- le hall des sports
- le local du Patro

MA COMMUNE POUR LES DROITS HUMAINS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de ratifier la Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la cité adoptée par le Conseil mondial de Cités et Gouvernements Locaux unis à Florence, le 11 novembre 2011 et de s'engager à mettre en œuvre au niveau local certaines actions issues du guide des bonnes pratiques des droits humains dans la cité.

POINTS COMPLÉMENTAIRES :

DÉMISSION ET REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal acte la démission de Madame Marie-Laure RODRIC de sa fonction de Conseillère de l'Action Sociale et conformément aux articles 12, 14 et 15§3 de la loi organique des Centres Publics d'Action sociale, est élue de plein droit Conseillère de l'Action Sociale, Madame Annika DEBATHY, présentée par le groupe GEM, en remplacement de Madame Marie-Laure RODRIC, Conseillère démissionnaire.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE À FAULX-LES TOMBES - TRAVAUX DE PEINTURE : CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide le principe des travaux de peinture de bâtiment de la crèche de Faulx-Les Tombes, estimés à 23.189,65€ TVAC (21%).

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - NOUVELLE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA COMMUNE D'UN FONCTIONNAIRE PROVINCIAL EN QUALITÉ DE FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR EN APPLICATION DU DÉCRET DÉLINQUANCE ENVIRONNEMENTALE – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. d'arrêter le règlement général de police administrative présenté ;
2. de désigner le Fonctionnaire Provincial en qualité de Fonctionnaire Sanctionneur en application du décret délinquance environnementale du 5 juin 2008 ;
3. d'adopter la nouvelle convention relative au point précité et annexé à la présente délibération ;
4. de donner délégation de signature au Fonctionnaire Sanctionnateur Provincial dans le cadre de la notification des décisions d'amendes prises en vertu de l'article 119bis de la Nouvelle loi communale.

AGRICULTURE - CAHIER DES CHARGES «ESSARTS COMMUNAUX» 2012

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver le « Cahier des charges » (en précisant la durée d'un an), les clauses et conditions de jouissance des essarts communaux de l'entité de Gesves.

PATRIMOINE - ACHAT DU GARAGE HAVELANGE - APPROBATION DE L'ACTE

Après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 1 abstention, le Conseil communal décide de lever la promesse d'achat datée du 03/04/2012 et d'approuver le projet d'acte présenté par le CAI relatif à l'achat, pour cause d'utilité publique, du garage Havelange pour le prix de 500.000€ hors frais, ce prix englobant outre ledit garage, l'installation pneumatique sans compresseur, un pont élévateur, l'installation d'huile aspirante et l'installation d'huile de refoulement.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX A SURHUY (FICHE 4 DU PLAN LOGEMENT 2007-2008) : CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver le nouveau Cahier Spécial des Charges intégrant la partie «construction» et la partie «aménagement des abords», réalisé par l'Association momentanée d'architectes AXI(h)ome SPRL et In Spira SPRL pour le marché ayant pour objet «Travaux de construction de 8 logements sociaux à Surhuy» pour un montant total des travaux estimé à 891.424€ HTVA (944.909,44€ TVAC (6%)).

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SOCIAUX A L'ETAGE DU CENTRE RECREATIF DE MOZET (FICHE 3 (2 LOGEMENTS) ET FICHE 1 (1 LOGEMENT RELOCALISÉ) DU PLAN LOGEMENT 2009-2010) : CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver le Cahier Spécial des Charges modifié n° A0012-EXE01 pour les «travaux d'aménagement de 3 logements sociaux au Centre Récréatif de Mozet» (et non 2) pour un montant des travaux estimé à 312.937,49€ TVAC (6%) et de retenir comme mode d'attribution du marché, l'adjudication publique.

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE «MULTISPORTS» À GESVES - CAHIER DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser les travaux relatifs à la création d'une infrastructure « Multisports» et aménagement des abords à proximité de la plaine de jeux située à l'arrière de la Maison Communale, au centre du village, pour un montant total estimé à 106.000,00€ TVAC.

AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE REUNION A LA PICHELOTTE : PRINCIPE ET CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser l'aménagement d'une salle de réunions et de conférences au rez-de-chaussée de l'aile gauche du bâtiment communal La Pichelotte pour un montant total estimé à 135.058,97€ TVAC (21%) ou 100.089,97€ TVAC HORS Lot 3 – course.

PETIT PATRIMOINE - TRAVAUX DE PRESERVATION ET DE RESTAURATION EXTERIEURE DE LA CHAPELLE SAINT-HUBERT A GESVES : CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de reconsidérer le montant des travaux de préservation et de restauration extérieure de la Chapelle Saint-Hubert, sise rue Ry Del Vau à Gesves, estimé à 26.574,50€ TVAC (21%) (Toiture, murs extérieurs, menuiseries extérieures).

ACHAT DE MOBILIER ET DE MATÉRIEL POUR LA CRÈCHE DE FAULX-LES TOMBES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide le principe d'acquisition du mobilier et matériel susvisé pour un montant total estimé à 10.000,00€ et de confier à l'intercommunale IMAJE le soin de réaliser les marchés et achats prévus dans le respect de la législation sur les marchés publics.

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE RELATIF À L'ACHAT DE MOBILIER POUR LE SITE DES GROTTES DE GOYET - CAHIER DES CHARGES

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 3 abstentions, le Conseil communal décide d'arrêter le cahier spécial des charges établi par nos services pour le marché d'achat de mobilier estimé à 6849,02€ TVAC et la liste de la vaisselle pour un montant de 2746,46€ TVAC.

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE RELATIF À L'ACHAT DE MATÉRIEL HORECA POUR LE SITE DES GROTTES DE GOYET - CAHIER DES CHARGES

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 3 abstentions, le Conseil communal décide d'arrêter le cahier spécial des charges établi par nos services pour le marché d'achat de matériel horeca estimé à 19.027,40€ pour le site des Grottes de Goyet.

ACHAT D'UN STAND PROMOTIONNEL DE LA COMMUNE DE GESVES - PRINCIPE ET CAHIER DES CHARGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de doter nos services du matériel adéquat pour promouvoir l'entité pour un montant estimé à 15.958,21€ TVAC.

ACHAT D'UNE MACHINE DE NETTOYAGE POUR LE HALL DES SPORTS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'acquérir une machine autolaveuse TWINTEC ainsi qu'un « Support pad 280mm » pour le nettoyage du Hall des Sports pour un montant de 7.390,56 € TVAC.

MARCHÉ PUBLIC RELATIF À L'ACHAT DE MOBILIER POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'acquérir le mobilier pour un montant estimé à 8603,71€ TVAC.

GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ASBL - GARANTIE D'EMPRUNT

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de se porter caution envers les bailleurs de fonds tant en capital qu'en intérêts et frais, et proportionnellement à la part de garantie qui lui est dévolue, soit à concurrence de un tiers compte tenu du fait qu'il y a trois communes partenaires au sein du GAL, ce

qui représente 44.000,00€, du montant de l'emprunt dont objet qui sera contracté par l'ASBL durant la période allant du 01 juillet 2012 au 30 juin 2013.

FINANCES - OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE D'UN MONTANT INFÉRIEUR A 1.239,47€ - OXFAM TRAILWALKER (2ÈME EQUIPE)

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'octroyer à Oxfam Trailwalker une subvention de 250,00 € à valoir sur l'inscription d'une seconde équipe portant le n° 63 au Trailwalker des 25 et 26 août 2012.

RÈGLEMENT - REDEVANCE SUR LES VERSAGES SAUVAGES - EXERCICE 2013

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 4 abstentions, le Conseil communal décide d'arrêter le règlement proposé.

RÈGLEMENT - REDEVANCE SUR LES DOCUMENTS ET LES RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME - EXERCICE 2013

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 4 abstentions, le Conseil communal décide d'arrêter le règlement proposé.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES 2012 - DÉPOUILLEMENT

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'équiper les 3 bureaux de dépouillement du matériel informatique et du logiciel « Depass » pour les élections communales du 14 octobre 2012.

BEP CRÉMATORIUM - PROPOSITION D'AFFILIATION À L'INTERCOMMUNALE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de s'affilier à l'intercommunale BEP Crématorium.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR - CONTROLE DES COMPTES DE TIERS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver le règlement d'ordre intérieur fixant la procédure de contrôle des comptes tiers gérés au niveau du service social du Centre.

POINTS COMPLÉMENTAIRES :

IDEFIN - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 27 JUIN 2012

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver les projets de résolution des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 27 juin 2012 de l'intercommunale IDEFIN.

RECRUTEMENTS STATUTAIRES - PERSONNEL OUVRIER - PROCÉDURES.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :
1. Les modalités de dépôt des candidatures et conditions d'accès aux postes ouverts seront précisées par le Collège communal, dès réception de l'avis de la tutelle sur les nouvelles dispositions de valorisation des titres de compétence votées en cette séance ;
2. Le Collège communal est chargé d'organiser le recrutement et

les épreuves pour la nomination de 5 ouvriers.

RECRUTEMENT D'UN BRIGADIER PAR PROMOTION.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. de retirer les postes de brigadier C1 et C2 du cadre d'extinction voté en séance du Conseil communal du 11/06/2004 ;
2. d'ouvrir le poste de Brigadier C1, vacant au cadre statutaire ouvrier ;
3. de charger le Collège communal de lancer l'appel aux candidatures et d'organiser l'examen d'accession au poste de brigadier C1 par promotion.

MODIFICATION DU CADRE STATUTAIRE DU PERSONNEL OUVRIER - AJOUT DE 3 EMPLOIS DE TECHNICIENNE DE SURFACE - ECHELLES E (1) & D (2).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de modifier le cadre statutaire du personnel ouvrier par l'ajout de 2 emplois de technicienne de surface - Echelles D et d'un emploi de technicienne de surface - Echelle E :

CADRE STATUTAIRE DU PERSONNEL OUVRIER

CADRE EN COURS	NOUVEAU CADRE
<ul style="list-style-type: none">• Brigadier-chef C2 par promotion• brigadier C1 par promotion	<ul style="list-style-type: none">• brigadier-chef C1-C2 par promotion
<ul style="list-style-type: none">• ouvrier qualifié D1-D2-D3-D4	<ul style="list-style-type: none">• ouvrier qualifié D1-D2-D3-D4• ouvrier qualifié (technicien(ne) de surface) D1-D2-D3-D4
<ul style="list-style-type: none">• ouvrière E1-E2-E3	<ul style="list-style-type: none">• technicien(ne) de surface E1-E2-E3

VALORISATION DES COMPÉTENCES DANS LE CADRE DU PACTE POUR UNE FONCTION PUBLIQUE LOCALE ET PROVINCIALE SOLIDE ET SOLIDAIRE - ADAPTATION DES STATUTS ET DISPOSITIONS APPLICABLES AU PERSONNEL CONTRACTUEL.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de remplacer les dispositions relatives aux conditions d'accès et d'évolution de carrière reprises dans les statuts et les règles applicables au personnel contractuel par les modalités précisées dans la circulaire du 25 janvier 2011.

RÉFORME DES GRADES LÉGAUX – MOTION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'attirer l'attention du Gouvernement wallon sur l'impact que peut avoir cette réforme, notamment pour les entités de moins de 20.000 habitants, qui, devraient, dans le respect de l'autonomie communale, pouvoir encore avoir le choix de faire appel à un receveur régional, avec l'appoint d'un Service de Conseil et d'appui organisé par la Région.



Daniel CARPENTIER,
Echevin de la Population, de l'Etat civil, des Travaux
Voirie et des Cimetières
0472/330.840

APPEL AUX PHOTOGRAPHES...



GESVES info

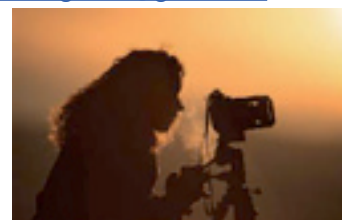
La Commune de Gesves est en train de mettre sur pied un tout nouveau site internet afin de pouvoir répondre encore mieux aux besoins de ses citoyens et des touristes.

Nous faisons appel à vous pour égayer de vos photos ce nouvel outil ! Nous sommes donc à la recherche de photos de paysages, d'événements Gesvois, d'œuvres de la fête de mai,...

Vos photos seront surmontées du logo ©suivi de votre nom.

Pour ce faire, nous attendons vos photos en qualité supérieure (1M minimum) par mail à secretariat.gesves@gmail.com ou sur CD à l'attention de Monsieur Daniel BRUAUX, Secrétaire communal, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 Gesves.

Plus d'informations : Daniel BRUAUX, Secrétaire communal – 083/670.333



Cilento Pascal

Impasse du Blancbou, 7
5340 Faulx-les-Tombes
Tél + fax 081 260 301
GSM 0478 599 887
email cilento@scarlet.be

TOITURE
CHARPENTE
OSSATURE BOIS
ZINGUERIE
TUBAGE DE CHEMINÉE
TOITURE PLATE EPDM
& TOITURE VERTE

www.cilentopascal.be

Fraselle et Fils

électricité - chauffage - sanitaire

0496 - 12 35 88 0498 - 01 63 18
Chaussée de Gramptinne 79 A - Gesves
nicolas.fraselle@skynet.be
fraselec@skynet.be



in O sens

Relaxation Aquatique Wata Watsu
Séance individuelle et en couple
**Accoutumance à l'eau
pour bébés, enfants et adultes**
Jean-Pierre Collin 0479/48 68 65
Rue des Bourrelliers, 26
5340 Sorée

Se laisser faire tout simplement
Accès piscine privée chauffée à 35°

Au dôme fleuri

Fleur coupée - Montage floral - Décoration de mariage
Réalisation de gerbe & de mortuaire naturel ou artificiel
7j/7 Travail soigné - Livraison gratuite
Arbre & arbuste - Rosier - Fruiter - Légume à repiquer
Grains pour animaux
NOUVEAU :
Épicerie & petite alimentation
Dépôt de pain - Pâtisserie (sur commande)
Dagobert

Tél/Fax : 083 / 67 80 48 Gsm : 0476 / 65 99 64
Rue de Haut-Bois 15 - 5340 HALTINNE



- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
Tél. 083 67 76 47
GSM 0472 73 59 83

- Installation
- Entretien
- Dépannage

Pompes funèbres

LUC PIERSON



Organisation complète de funérailles.
Deux funerariums à votre disposition.

Rue Frère Orban, 3
5300 Andenne
085/84 56 44

Place Roi Baudouin, 101
5350 Ohey
085/61 14 24

Total Mazout Ultra.
Le mazout malin.

NOUVEAU
vente de
pellets
TOTAL
xylets

- Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage
- Réduction des émissions de CO₂

TOTAL
Ultra

Commandez maintenant !
Nous sommes à votre disposition :
ETS BOTTON H.
Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse
Tél : 083/655099
info@botton.be www.mazout-botton.be

**Bonbonnes de gaz ménager
TOTAL GAZ**

PRESENTATION DES SPORTIFS GESVOIS CHAMPIONS OU NON DISCOURS DU BOURGMESTRE JOSE PAULET - 29 juin 2012

Chères amies sportives et amis sportifs gesvois,

Beaucoup le savent, avec le Collège nous accordons une place et une attention toute particulière au sport au sein de notre commune même si parfois je fustige certains responsables. Mais si je le fais c'est parce que je ne perds pas de vue que ce sont les contribuables gesvois qui financent les infrastructures de notre commune et leur entretien.

Derrière ces infrastructures, ces projets, ces investissements, il y a des bénévoles que l'on ne saurait jamais assez remercier mais il existe aussi des sportifs souvent méconnus de la population.

Et c'est à la suite d'une rencontre fortuite avec l'un d'entre eux, que l'idée m'est venue de les mettre ou de les remettre à l'honneur il y a de cela maintenant 5 ans, la 1ère s'étant déroulée en 2008. Vous allez voir, vous serez vraiment étonnés du réservoir de sportifs dont Gesves peut s'enorgueillir.

Ainsi, avons-nous la chance aujourd'hui de fêter 4 équipes, 1 équipe de basket, 2 équipes de football et 1 équipe de tennis de table ainsi que 4 joggeurs, 2 colombophiles et 1 club honoré pour son anniversaire.

Je vais y revenir.

Mais avant cela je voudrais vous dire combien notre commune, l'air de rien, est un terroir de sportifs sans oublier les manifestations sportives que nous soutenons telles que le Tour de la Province de Namur pour Elites et Espoirs.

Outre 4 équipes de football, vous devez savoir que le motocross sera à l'honneur ce dimanche 1er juillet, que nous avons sur notre territoire du mini-foot, du jogging, du VTT, du tennis de table, du basket, du volley, plusieurs centres d'équitation dont bien sûr notre école provinciale, de la marche, des rallyes en tous genres de passage, du tennis, du Taïchi, de la gym pour nos aînés, de la Zumba sans oublier la salsa.

Je laisserai le soin à notre échevin grand sportif, ah non notre échevin des sports de mettre à l'honneur les équipes championnes.

Pour ma part, je me limiterai aux joggeurs, qui, comme chacun le sait, est devenu avec le tennis ma discipline favorite.

Ainsi, je vais appeler Mesdames Christine VAN ACKER et Véronique SERMON ainsi que Joachim FRASELLE et Michel CORBIAU s'ils sont

parmi nous afin de les congratuler pour leurs places respectives dames/hommes, 10 et 5 kms des 1ères et 1ers gesvois à l'occasion des foulées de la Saint-Jo.

Ensuite, cela peut paraître étonnant mais leur résultat étant tellement exceptionnel, nous ne pouvions faire l'impasse. En effet, Olivier et Jean-Marie pour les citer sont deux colombophiles qui le WE dernier, c'est donc tout nouveau, ont obtenu un résultat remarquable en s'adjudgeant, grâce à leur pigeon star dénommé le « 65 », une 1ère place nationale et une 2ème place internationale sur Pau, comme le disent les gens du milieu. Jamais, de mémoire de gesvois, aucun amateur n'avait réussi un tel résultat.

Il faut savoir que le 2ème prix international sur Pau de dimanche dernier couvrait 6 pays soit l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la France. C'est vous dire combien ce résultat est un véritable exploit... du pigeon !

Cela m'autorise à rappeler les quelques colombophiles que nous avons sur notre commune en espérant ne pas en oublier : Louis RASE, Jules BINAME, Patricia MATHIEU, Frédéric VINCENT, Daniel ROLAND, Armand ELOY et Philippe GUILLAUME.

Nos deux passionnés ont fait l'objet d'articles élogieux qui ne peuvent que mettre en valeur notre commune de Gesves. Faut-il encore ajouter qu'Olivier et Jean-Marie ont également quelques heures de vol puisque les pigeons occupent leurs loisirs depuis près de 80 ans cumulés.

Enfin j'en terminerai mais Francis vous en dira peut-être un peu plus, en mettant à l'honneur le Club de Sorée qui fête ses noces d'albâtre soit pas moins de 75 ans (fondé en 1937) et que nous aurons l'occasion de fêter dans les prochaines semaines au sein de leurs installations.

Je vous adresse d'ores et déjà à toutes et à tous au nom du Collège nos plus vives félicitations, de très bonnes vacances.

Je vous remercie vivement de votre excellente attention et je passe la parole sans transition à Monsieur COLLOT.

José PAULET, Bourgmestre

BILLET DU 1^{ER} ECHEVIN

GESVES info



Francis COLLOT
1er Echevin et Echevin des Travaux- Bâtiments
0476/289.493

DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DE LA MISE À L'HONNEUR DES CLUBS SPORTIFS ET REMISE DES TROPHÉES – 29 JUIN

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Ce soir, nous fêtons le sport. Nous fêtons les nombreux talents que compte notre commune. Et vous allez voir... il y en a ! Pour récompenser vos performances, nous avons organisé cette remise des trophées à laquelle, vous le voyez, les amoureux du sport ont répondu présents.



Remise des Trophées ©F. Gillain

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

le lundi de 13h30 à 18h30. Du mardi au samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Le dimanche de 9h00 à 12h30.

OHEY Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51

Des cucurbitacées à admirer aux « Jardins de Vertumne » à OHEY

FÊTE DES COURGES

12^{ème} édition

Les samedi 22 et dimanche 23 septembre 2012

de 9 à 20h00 entrée libre

chez Pierre LHOAS - Horticulteur - Cucurbiculteur

Rue de Ciney, n°47, 5350 - OHEY GSM : 0496/30.90.31.

lesjardinsdevertumne@skynet.be

FRUITS & LEGUMES FRAIS

Le jardin de pascal



Chaussée de Gramptinne 161 a
5340 Gesves

083 678 797

GSM 0499/271441

le_jardin_de_pascal@hotmail.com



ETHIQUABLE

Fair Trade - Fair Taste

et aussi

**Légumes et fruits
BIO**

- Nombreux produits régionaux: Florange, miel, pomme de terre, les cafés Mossiat, olives «père olive», jus de pomme naturel, huile et vinaigrette de colza d'Emptinne....

Heures d'ouverture:

Le lundi de 14h00-18h30.

Du mardi au vendredi: 9h00-12h30 et 14h00-18h30.

Le samedi: 9h00-12h30 et 14h00-18h00. Le dimanche: 9h00-12h30.

Regifo
Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/74.01.37 Fax 071/71.15.76

Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Editions
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

www.regifo.be

Votre déléguée en communication,
Monsieur Eric Vansteenwinckel
Gsm 0498/538 848
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail : info@regifo.be

GARDEN'S FIRE

by Aquatilis

Feu ouvert d'extérieur tout en inox.
Fabrication artisanale de qualité.
4 roulettes pour un déplacement facile.

Cuisine d'extérieur avec grille, wok, plancha, ...
3 dimensions disponibles.
2 coloris différents.

Frères SPRL
Chaussée de Marche, 5
5330 ASSESSE
Tél. 083 65 50 99 - www.botton.be

Ateliers
BOTTON

Le nombre de trophées qui seront remis à cette occasion atteste de la bonne santé des associations sportives et de leurs performances tout au long de l'année.

4 clubs seront ainsi distingués dans plusieurs disciplines sportives : la Royale Etoile Sportive Gesvoise, le Royal Cercle Sportif de Faulx-Les Tombes, le Club de Basket de Faulx-Les Tombes et le club de Tennis de Table de Gesves.

Mais c'est aussi un anniversaire important : les 75 ans du Royal Football Club de Sorée. En effet, le club de football de Sorée a vu le jour en 1937, créé par M. Désiré FURNEMONT, Président fondateur. Depuis ce jour, seulement 4 présidents lui ont succédé : Zénobe COLLARD, Jean COLLARD, Albert COLLARD, et depuis l'année 2000, le Président en titre est M. René DEBOIS.

Le Comité actuel est composé, en plus du Président, de Charles ROMEDENNE, Secrétaire-trésorier, Eric DE VliegHER, délégué, le coach Dany LANNOY et les membres : Christian VALLART, Jean-Marie HENNART, Yves et Angélique JAMAR, Sylvie FABRY, Jean-Luc SALS, Bernadette REYNDERS, Thierry DEMINNE et Frédéric DETHIER.

Actuellement, le Royal Football Club de Sorée compte une équipe première, une équipe réserve, une équipe vétérans, 2 équipes minimes et 2 équipes diabolins.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je tiens donc à exprimer mes plus vives félicitations pour tous ces acteurs qui, par leur dévouement, ont pu conduire le club jusqu'à ses 75 ans, qui seront probablement fêtés dans quelques mois. Il est évident que la commune ne manquera pas de s'associer à cet anniversaire. J'appelle M. René DEBOIS, Président, pour la remise du trophée «75 ans».

Avant d'annoncer le palmarès 2011/2012 et de remettre les autres trophées, je souhaiterais remercier, en ma qualité d'échevin des sports, tous les Gesvois et toutes les Gesvoises pour leurs victoires.

Grâce à eux, nous avons vécu cette année, de grands moments de sport.

Je souhaite également saluer l'exemple que vous donnez, l'effort quotidien, l'investissement personnel. Vous portez haut les valeurs du sport, que sont, le sens de l'effort, le travail, la patience dans l'entraînement, le respect de l'adversaire et de l'arbitre, la solidarité et l'esprit d'équipe.

A travers les clubs, chacun reconnaît les valeurs du sport, les qualités humaines qui forgent le sportif.

Ce soir, je veux également rappeler le rôle essentiel de ceux qui entourent nos jeunes sportifs.

J'en viens naturellement à évoquer le rôle essentiel et admirable des bénévoles dans le sport. Je pense bien sûr à tous les parents qui accompagnent et soutiennent leurs enfants sans compter leur temps, à tous les dirigeants des clubs sportifs de Gesves, les entraîneurs, les cadres techniques, le Comité événementiel de la Royale Etoile Sportive Gesvoise (le «Foot Com Fiès»), qui, tous ensemble, s'efforcent, à tous les niveaux, avec passion, avec dévouement, avec talent, de porter toujours plus haut l'idéal de l'esprit sportif, et qui mettent tout en oeuvre pour offrir les meilleures conditions de pratique du sport.

Enfin, je tiens à remercier le Secrétaire communal, les membres du personnel communal qui ont tout mis en oeuvre pour la réussite de cette soirée : Justine HAYEN et le personnel d'entretien : Emmanuella, Joëlle, Anita, Maryline ; et j'y associe également tout le personnel technique pour les nombreux travaux qu'ils effectuent au quotidien pour le maintien et l'entretien de toutes les installations sportives.

Soutenir, développer, encourager le sport pour tous, à tous les rythmes. Voilà l'action engagée par la Commune. Nos projets et actions le prouvent.

Tout d'abord en ce qui concerne les équipements.

En 2009, nous avons mis en conformité les systèmes d'éclairage des terrains de football de Gesves et Sorée. Faulx-Les Tombes l'avait été en 2005.

Nous avons construit de nouveaux vestiaires tant à Sorée, qu'à Faulx-Les Tombes et Gesves.

Nous avons octroyé des subsides pour l'achat de goals, ainsi qu'une aide récurrente de la commune dans de nombreux travaux d'entretien divers.

Récemment, nous avons engagé un ouvrier pour une durée de 5 mois afin de remettre en peinture toutes les installations sportives, en ce y compris le hall des sports.

Dans une logique de Développement durable, nous avons également lancé un diagnostic énergétique du hall des sports. Des travaux visant à rationaliser les consommations énergétiques vont débiter dès le mois d'août : isolation des murs extérieurs, installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire, remplacement de la chaudière.

Nous avons décidé d'acquérir des défibrillateurs pour équiper les 4 clubs de football, le hall des sports et la salle du tennis de table. Le Conseil communal du 6 juin dernier a décidé de créer une infrastructure «Multisports» supplémentaire, à l'arrière de la Maison communale et l'aménagement d'un espace détente «coin couvert».

Nous avons aussi décidé, en séance du 14 mars 2012, le principe d'extension du hall des sports pour permettre d'y intégrer les activités du Club de Tennis de table, l'aménagement d'une nouvelle cafétéria et la construction de vestiaires supplémentaires.

Enfin, nous projetons également la création de 2 nouveaux terrains de football dont 1 synthétique, entre Gesves et Haut-Bois.

Que de projets... me direz-vous ?

Tous ces projets prouvent à souhait notre volonté d'aider les associations sportives à se développer et à pratiquer leur sport dans des conditions optimales.

Ce sont en effet pas moins de 800 jeunes (toutes disciplines confondues) qui pratiquent un sport à Gesves. Je pense donc qu'ils méritent une attention toute particulière et un soutien constant des autorités communales.

Etre échevin des sports, ce n'est pas seulement couper les rubans inauguraux, mais c'est surtout être à l'écoute des clubs sportifs, les encourager, initier les dossiers, les gérer et les faire avancer !

Je reste par ailleurs convaincu, qu'une commune comme la nôtre, avec ses 800 jeunes qui pratiquent un sport, doit disposer d'une **régie sportive** ! Car 800 jeunes qui pratiquent un sport, ça mérite bien que l'on s'occupe d'eux, en plus des nombreux bénévoles qui les encadrent.

Avant que nous ne remettons, ensemble, avec les membres du Collège, les trophées, je vous exprime, en cette fin de saison sportive, tous mes voeux de pleine réussite pour la saison qui s'annonce, à vous qui êtes récompensés ce soir, mais aussi à tous les autres qui n'ont sûrement qu'une envie, celle d'être à votre place un jour futur.

Bravo et Félicitations à tous pour cette saison de victoires.

Nous allons donc commencer par mettre à l'honneur l'équipe première de la «Royale Etoile Sportive Gesvoise».

J'appelle son Président, Monsieur Roger MATAGNE, à nous rejoindre, les coachs Vincent PONCIN et Jean WEBER.

L'équipe première a remporté le titre de la série C en division 3 provinciale, avec 73 points. 23 victoires, 4 matchs nuls et 3 défaites. 80 buts ont été marqués et 31 encaissés.

Tout cela, ils le doivent à leurs coachs Vincent PONCIN et Jean WEBER, mais aussi grâce au soutien de tout le comité : M. Roger MATAGNE, Président, M. Pascal PONCIN, Vice-Président, M. Michel TOUSSAINT, Secrétaire-trésorier, M. Claude GUILLAUME, Responsable sportif, et Alex FAVART, Jean-Luc MASSON, Vincent PONCIN, Elianne QUINET et tous les autres bénévoles dépensant, sans compter, leur temps au bon fonctionnement du club.

J'appelle donc : BODART Xavier, BAUDELET Laurent, CARLIER Florent, COLINET Arnaud, DENBLYDEN Olivier, DORTHU Hugo, DUPONT Frédéric, ETIENNE Renaud, FRANCART Régis, FRERE Vincent, HERMAN Lucien, HOUYOUX Damien, LECOMTE Nicolas, LEGROS Logan, NICOLAS Adelin, OKWELANI Kevin, OTTE Olivier, PONCIN Pierre, SCHEIR Nicolas, VINCENT Maxime.



Equipe Première de la Royale Etoile Sportive Gesvoise ©Ph. Baudalet

Deuxième équipe lauréate : l'équipe minime du «Royal Cercle Sportif» de Faulx-Les Tombes.

J'appelle son Président, Monsieur Philippe LOMBA, à nous rejoindre, ainsi que le coach, Gunther SMOLDERS, et le délégué, Stéphane SMITS.

Brillante saison de l'équipe minimales régionaux de la Province :

1er tour : septembre à décembre

18 matches joués dont 15 victoires, 2 défaites et 1 nul - 89 buts marqués et 22 buts encaissés.

Classement final : 1er avec 46 points sur 54.

2ème tour : janvier à avril avec les 4 meilleures équipes minimales régionaux de la Province.

6 matches joués dont 4 victoires, 1 défaite et 1 nul - 18 buts marqués et 7 buts encaissés.

Classement final : 1er avec 13 points sur 18



Equipe minime du Royal Cercle Sportif de Faulx-Les Tombes - ©F. Gillain

TOTAL DE LA SAISON :

24 matches joués dont 19 victoires, 3 défaites et 2 nuls.

59 points sur 72.

107 buts marqués et 29 buts encaissés.

J'appelle donc : BRICHARD Colin, COLIN Melvin, DEBATY Martin, DELWICHE Florent, DENOEL Arthur, DEUXANT Julien, FOCHON

Maxence, HUESO Simon, LEURIS Julien, MAHIN Corentin, MARCIN Hugo, MARLOYE Sacha, ROBIN Théophile, SMITS Antoine, SMOLDERS Quentin, WANT Lilian, WICK Loris, ZEKRI Mehdi.

Troisième équipe lauréate : l'équipe «poussins» du club de Basket de Faulx-Les Tombes.



Equipe poussins du club de basket de Faulx-Les Tombes © F. Gillain

J'appelle son Président, Monsieur Daniel CARPENTIER, à nous rejoindre, ainsi que les coachs : Amandine DRESSE - Sylviane DECHAMBRE - Christophe MARTIN et la déléguée : Isabelle BOUCHAT

BOUQUÉ Amélie, BOVY Diego, CHALON Chloé, DEJAIVE Chloé, DEGIMBE Lucien, ESPERT Camille, LEBRUN Samuel, LEUNIS Loïc, LORIER Justin, MARCHAL Laura, MITTENAERE Gauthier, POSSOCO Rémy, RICHARD Briec.

Quatrième équipe lauréate : l'équipe D du Tennis de Table de Gesves.

Celle-ci, évoluant en division V provinciale, a terminé 2ème de sa série, avec, à la clé, la montée en division IV provinciale.

J'appelle son Président, Monsieur José NEMRY, à nous rejoindre.

Avant d'appeler les lauréats, un autre résultat significatif peut être mis en exergue, à savoir que le duo d'entraîneurs Luc HERMANS et Philippe LECLERCQ sont devenus Champions provinciaux en Double Vétérans 50.

J'appelle donc : HERMANS Luc, LECLERCQ Philippe BECKER Nicolas, BERNIS Michel, BIZZOTTO Ludivine, DERHET Martin, DUBOIS Célestin, NAVEAU Didier.

Une fois encore nous réitérons toutes nos félicitations à tous ces sportifs que compte notre commune.

Mais ce n'est pas fini, nous devons encore féliciter les Gesvois et Gesvoises les mieux classées lors du Jogging St-Jo.

En effet, comme vous le savez, le comité de parents de l'école Saint-Joseph s'est à nouveau réuni pour organiser, le dimanche 22 avril, la 3ème édition du jogging «Les foulées de Saint-Jo» à Gesves.

Pas moins de 366 coureurs ont pris le départ du long parcours sélectif de 10,4km, comptant à nouveau pour le challenge de la ville de Namur et le challenge Vals et Châteaux.

Pour ce long parcours, le 1er Gesvois s'est classé 50ème et la 1ère Gesvoise a franchi la ligne d'arrivée à la 267ème place.

Il s'agit de Michel CORBIAU et Christine VAN ACKER.

Pour le petit parcours (6km), le 1er Gesvois à franchir la ligne d'arrivée, et ce, en 2ème position, est Joachim FRASELLE ; tandis que la 1ère Gesvoise est Véronique SERMON classée à la 35ème place sur 162 participants, et 3ème dame.

Francis COLLOT - Echevin des Sports

29 juin 2012

TROPHEE COMMUNAL DU MERITE 2012 - APPEL A CANDIDATURES

Vous êtes le responsable d'un club sportif de notre Commune et votre club s'est particulièrement distingué durant l'année sportive 2011-2012 dans divers tournois et compétitions ?

Vous pratiquez une discipline sportive et vous avez réalisé quelques exploits au cours de l'année sportive 2011-2012, que ce soit au sein d'un club sportif ou individuellement ?

Vous faites partie d'une association culturelle, sociale ou autre ayant fait une action remarquable sur le plan communal ?

Vous avez, à titre personnel, réalisé une action ou un exploit remarquable ?

Alors, envoyez une lettre de candidature pour l'attribution du Mérite Communal (année 2012), sous enveloppe fermée, à l'adresse suivante :

Administration communale de Gesves

A l'attention de Mr. le Président de la Commission du Mérite communal

Chaussée de Gramptinne, 112 - 5340 Gesves

Conditions d'acceptation des candidatures :

Le club sportif ou l'association doit avoir son siège dans la Commune ;

La personne individuelle doit être domiciliée dans la Commune ;

Les candidatures doivent être accompagnées des pièces qui motivent l'acte de présentation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà bonne chance

Le Président de la Commission,
Francis COLLOT, 1er Echevin

CYCLISME : TOUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Gesves confirme son statut de commune sportive en accueillant de nouveau le Tour de la Province de Namur.

Devant une belle assemblée de connaisseurs, le régional Jérôme GIAUX s'imposait en solitaire et prenait le maillot jaune du leader.

Francis COLLOT
1er Echevin - Echevin des Sports
0476/289493



CULTURE, ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET TOURISME

GESVES info

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ. A VOS AGENDAS !



Le **dimanche 23 septembre**, le Conseil communal des Enfants vous invite à la cinquième édition de la Journée de la Mobilité. Au programme : dès 9h30, petit déjeuner offert à tous les courageux qui enfourcheront par la suite leur bicyclette pour

une balade de 10 km (départ à 10h30 de la Maison communale, balade sécurisée via la présence de la Police locale).

Durant l'après-midi, diverses animations sur le thème de la Mobilité seront proposées aux petits comme aux grands par la

Police fédérale (circuit sécurité, simulateur de conduite, voiture tonneau).

Pour tout renseignement et inscription au petit déjeuner :
Service de la Jeunesse, 081/579.201
enseignement.gesves@gmail.com



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS - OPÉRATION RADAR EN «CULOTTES COURTES»



Le 30 mai 2012, nous avons organisé une opération radar.

Avec l'aide de la Police locale, nous avons contrôlé la vitesse d'une centaine de voitures sur la chaussée de Gramptinne, à hauteur de la Maison communale.

Les automobilistes arrêtés recevaient un chocolat si leur vitesse ne dépassait pas les 30 km/h.



avec l'aide du dessinateur Thierry Coppée (le dessinateur de Toto).

Ces derniers seront à découvrir aux abords des quatre écoles de Gesves dès la rentrée scolaire

Quant aux autres, nous leur rappelons la nécessité de respecter les limitations de vitesse afin de garantir la sécurité de tous. Les automobilistes contrôlés ont reçu aussi un papier qui expliquait nos projets pour l'avenir : nous avons créé des panneaux routiers

Pour le Conseil Communal des Enfants,
Tom VANDERSMISSEN

ACHÊNE RECYCLAGE

sprl

VENTE D'EMPIERREMENT
mixte ou béton

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h

A DONNER : terre de criblage Ø 20

Tél. 083/21.50.98
Gsm 0475/74.92.48



LOCATION CONTAINERS
DE 8 à 40 m³



Espace Beauté

www.ebba.be

Nouveau soin amincissant : le **techniSPA**
Pour mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin : lipo-aspiration,
ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !

8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@ebba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h
Nocturne le jeudi



Olivier
TITEUX
HAMOIS

gsm : 0477 / 345 813
Tél/fax 083 / 212 372



SPECIALISTE
ARDOISES
NATURELLES

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage



Ets DUMONT BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35



Real Estate Prestigious Group

Muriel MERCIER
0474 013 253

Rue du Pourrain, 80
5330 ASSESSE

G.I.P.

Groupe Immobilier de Prestige

ESTIMATION OFFERTE

Expertises, ventes, locations, états des lieux,
gestion de patrimoine immobilier, recherches immobilier,...

Consulter mon site sans plus attendre:
www.groupe-immobilier-de-prestige.com

ENSEMBLE, RÉALISONS VOTRE PROJET IMMOBILIER

Matériaux de construction

Carrelages - Plastiques - Chassis - Portes - Outillage du bâtiment

BAT 2000

Bâtir - Aménager - Transformer

Pourquoi BAT 2000 ?

- 1° Des prix - 2° Des conditions
- 3° Rapidité de livraisons

Rue de Ciney - 5350 Ohey
Tél. 085 61 14 77
Fax 085 61 24 54



Naisse Vincent - Mouthuy Sandrine Infirmiers

Soins infirmiers à domicile
- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes



081 30 36 16
0476 78 94 53

VISITE DE LA MAISON ANNE FRANK À AMSTERDAM



Comme vous le savez certainement, notre Commune s'est engagée depuis plusieurs années à participer activement à la promotion du « Travail de Mémoire ». C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants âgés de 10 à 12 ans ont eu l'occasion de visiter la Maison

Anne Frank à Amsterdam durant la journée du samedi 12 mai 2012.

Cette visite fut précédée de deux réunions préparatoires au cours desquelles, les jeunes participants ont eu, entre autres, l'occasion de rencontrer Monsieur Félix BUKI.

Les enfants ont écouté avec grand intérêt le récit de celui qui se

réfugia durant la guerre 40-45 au Manoir de la Houte grâce à Edgard BOTTON.

Le petit Félix fut caché seulement parce qu'il était juif...

Il eut la chance de ne pas être découvert, contrairement à Anne Frank...



RENCONTRE DE CONSEILLERS...

Le mardi 22 mai 2012 a eu lieu une séance de travail du Conseil communal un peu particulière. En effet, certains conseillers communaux avaient invité les membres du Conseil des Enfants.

Après les traditionnelles présentations, les mandataires, enfants et adultes, ont partagé leurs opinions à propos de sujets de société.

Vu la qualité des interventions, ce type de rencontre est appelé à se répéter afin de tisser des liens entre les différentes instances représentatives de notre Commune.



PLACE AUX ENFANTS - SAMEDI 20 OCTOBRE 2012

« Place aux Enfants » en est déjà à sa cinquième édition sur notre territoire communal ! Pour rappel, il s'agit d'une journée où le « monde des adultes » ouvre ses portes aux petites têtes blondes. De la visite d'une boulangerie, à la rencontre avec un médecin en passant par la découverte de l'arsenal des pompiers, les enfants âgés de 8 à 12 ans auront l'occasion de rencontrer bon nombre d'acteurs de la vie gesvoise.

Vous voulez faire partie de cette belle aventure ? Accueillir des enfants pour leur faire partager votre passion ou votre métier ?

Vous désirez accompagner et encadrer les enfants à cette occasion ?

Tu es âgé(e) de 8 à 12 ans et tu désires participer ? Rien de plus facile ! Prenez contact avec notre Service de la Jeunesse qui se fera un plaisir de vous en dire plus à ce propos !

Contact : 081/579.201 - enseignement.gesves@gmail.com

BRASSERIE-DEGUSTATION – LA BARBASTELLE



Brasserie du terroir
Terrasse ensoleillée dans le splendide cadre de verdure du site des grottes de Goyet
Ouverture tous les jours de 11 h à 17 h sauf le lundi.
Rue de Strouvia, 3 – 5340 GOYET (Gesves)
081/46.26.40 - 0479/41.02.53 - 0479/41.02.37
www.gesves.be – www.grottesgoyet.be

NOUVEAU

Un nouvel espace à découvrir
Brasserie-dégustation « La Barbastelle »
Rue de Strouvia, 3 – 5340 Goyet (Gesves)

La Commune de Gesves est propriétaire d'un site archéologique d'exception, « Les Grottes de Goyet », reconnu par les instances internationales. Le Conseil communal a décidé de faire de ce haut lieu, un espace pédagogique qui propose un certain nombre d'activités. Outre l'attraction touristique, le site héberge également le point INFO tourisme du Syndicat d'Initiative accessible à tous, du mardi au jeudi de 13 h à 17 h et du vendredi au dimanche et jours fériés de 11 h à 17 h. Le jour de fermeture hebdomadaire est le lundi. La Barbastelle accueillera les réunions, conférences, soirées ludiques sur réservation et sera ouverte au public tous les jours de 11 h à 17 h sauf le lundi.

Pour plus d'infos :

Grottes de Goyet	Syndicat d'Initiative	La Barbastelle
081/58.85.45 – 0479/41.02.53	081/58.85.46 – 0479/41.02.37	081/46.26.40 0479/41.02.37 0479/41.02.53

www.gesves.be – www.grottesgoyet.be

INAUGURATION DE LA BARBASTELLE ET DES NOUVEAUX LOCAUX DU SYNDICAT D'INITIATIVE : LE SITE DES GROTTES DE GOYET SORT DE L'ÈRE GLACIAIRE !

Le 20 juillet dernier a eu lieu l'inauguration de la Barbastelle et des nouveaux locaux du Syndicat d'Initiative de Gesves.

Malgré la pluie, invitée de dernière minute, vous étiez nombreux à fêter la renaissance des lieux, merci !

A l'occasion de cette inauguration, notre Echevine du Tourisme et de la Culture Lydia GRASSERE et le Bourgmestre José PAULET ont fait part de leur satisfaction de voir l'aboutissement de ce nouveau défi que s'est donné notre commune.

Située dans l'ancienne cafétéria des Grottes de Goyet, la Barbastelle est un lieu de rencontre 'comme chez soi' : prendre un verre entre amis, passer du bon temps ensemble, manger un petit bout... La Barbastelle fait la part belle aux produits du terroir.



La Barbastelle se veut aussi un espace de promotion des artistes gesvois : un mur leur est réservé et exposera régulièrement de nouvelles œuvres... La Barbastelle est en mouvement, à redécouvrir en permanence !

Cet espace est également à la disposition de tous, il est possible de le louer.

Enfin, des événements y sont ou seront organisés régulièrement : ainsi, le 29 août dernier, c'est une soirée jeux de société qui s'y est tenue.

Le Syndicat d'Initiative a également fait peau neuve : nouveau mobilier, nouvel espace, nouveau logo ! En plus d'une information touristique générale, le Syndicat d'Initiative vous propose un lieu d'exposition et de vente pour les produits locaux...

Alors, artistes gesvois : ces vitrines sont à vous !

N'hésitez donc pas à prendre contact avec le Syndicat d'Initiative ou les Grottes de Goyet pour faire connaître vos créations.

Les Grottes de Goyet ne sont pas en reste : nouveau site internet, nouveau logo...

Les Grottes de Goyet proposent désormais une visite guidée inédite et des animations thématiques pour tous ! Et le site était accessible gratuitement lors des Journées du Patrimoine, les 8 et 9 septembre derniers.

Soyez attentifs, Halloween vous réserve des surprises aux Grottes de Goyet !

Tout cela n'aurait pas vu le jour sans l'appui de personnel compétent, engagé à mi-temps :

Anne-Catherine Pottier, gestionnaire des Grottes de Goyet et de la Barbastelle et Renaud Etienne, gestionnaire du Syndicat d'Initiative et de la Barbastelle

Infos pratiques : Pour tout renseignement :



Grottes de Goyet :

Anne-Catherine POTTIER
Rue de Strouvia, 3 5340 GOYET
081/58.85.45 – 0479/41.02.53

Les Grottes de Goyet sont accessibles les week-ends et jours fériés : visites à 11h, 14h et 15h30, ou sur réservation.

Animations thématiques sur réservation.

www.grottesgoyet.be

info@grottesgoyet.be

Syndicat d'Initiative de Gesves (SIG) :

Renaud ETIENNE
Rue de Strouvia, 3 5340 GOYET
081/46.26.40 – 0479/41.02.37



Le Syndicat d'Initiative est ouvert :

le mardi et le jeudi de 13h à 17h
et du vendredi au dimanche de 11h à 17h
www.gesves-tourisme.be

A vos agendas !

Le 26 septembre, à 20h, la Barbastelle vous convie à une conférence de Gaël Clément, paléontologue au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, portant sur les découvertes paléontologiques exceptionnelles de Strud :

Max, le tétrapode, la Strudiella (insecte nouvellement découvert) et leur écosystème, vieux de quelques 365 millions d'années, n'auront plus aucun secret pour vous !...



Lydia GRASSÈRE,
Echevine de la Culture, de l'Enseignement,
de la Jeunesse et du Tourisme
083/670.204 – 0470/433 449

Durant les deux premières semaines de juillet, 5 filles et 5 garçons, âgés de 15 à 19 ans, ont été plongés en immersion au sein du service environnement - Wallo'nets de la commune de Gesves. Chaque jour, du 2 au 13 juillet et, dès 8h00, accompagnés par Patricia, Olivier, Marc et Yanick, les agents communaux du service, ils partaient tous travailler sur les sites des grottes, de la carrière Inzefonds, du verger de Surhuy, du projet « biodibap » de l'école de l'Envol, de la Pichelotte, de Borsu ...

Bien plus que du simple entretien d'espaces verts, leur travail était très diversifié. En effet, ces 10 jeunes ont participé activement à la peinture de la nouvelle brasserie (BARBASTELLE) des grottes de Goyet et de son mobilier, à la construction de bancs, d'une palissade en saules tressés, d'un hôtel à insectes, d'un compost et aux réaménagements d'une mare et à la mise en lumière de deux autres étangs...

Cette immersion leur a permis de rencontrer Olivier GONE qui leur a présenté son métier d'agent du Département Nature et Forêt, Valérie Grandjean du GAL dans le cadre de la restauration des mares pour le triton crêté, de visiter le service de maraichage du CPAS et les grottes de Goyet.

Le dernier vendredi midi, un barbecue convivial et dans la bonne humeur a été organisé aux grottes pour remercier tous les jeunes travailleurs de l'ÉTÉ SOLIDAIRE. Après le repas, les jeunes ont terminé quelques travaux avec l'enthousiasme et l'excellent esprit du premier jour !

Ludivine CHEVALIER, assistante sociale au CPAS, et Pierre ANDRE, agent au service environnement de la commune de Gesves, espèrent que ce job de vacances communal les a sensibilisés aux valeurs du travail et au respect de l'environnement et de sa biodiversité.

Ils invitent, d'ores et déjà, de nouveaux candidats à se manifester pour l'an prochain auprès de Ludivine Chevalier, par courrier à l'adresse du CPAS : rue de la Pichelotte, 9 à 5340 Gesves, ou par mail ludivine.chevalier@publilink.be.

Merci à Camille, Charlotte, Laure-Anne, Pauline, Marie, Benjamin, Dylan, Johan, Julien et Robert, pour l'ensemble de leur travail, pour leur enthousiasme et surtout leur bonne humeur.

Michel DEGODENNE, Président du CPAS
José PAULET, Bourgmestre



« Bien vivre chez soi »

Lorsque l'on est atteint d'un handicap ou d'une perte d'autonomie liée à l'âge, continuer à vivre à domicile est souvent complexe.

Bien vivre chez soi vous aide à mettre en place un accompagnement adapté à vos besoins tout en prenant en compte vos capacités, vos déficits, vos habitudes, votre projet de vie et votre environnement. Vous serez informé sur les services et les aides existantes, Bien vivre chez soi vous donnera des conseils et assurera un suivi en matière d'aménagement de domicile et d'aides techniques.

Plus d'information sur le site internet www.bienvivrechezsoi.be.

Vous pouvez également contacter le SPW au 081/327 211 et l'AWIPH au 0800 16 061, qui sont les initiateurs de ce projet.

Au niveau du C.P.A.S., Mme Françoise LESUISSE, assistante sociale chargée de la problématique des personnes âgées, pourra aussi vous aider. (083/670 329 ou francoise.lesuisse@publilink.be)

Michel DEGODENNE,
Président du CPAS et en charge du 3ème âge
083/670.325 – 0476/500.213





Les services de proximité mis sur pied par l'asbl Caiac, ont pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants, ainsi que de renforcer la solidarité et le « vivre ensemble ».

Service de transport bénévole

Les personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement, peuvent faire appel à un service d'aide au transport assuré par des chauffeurs bénévoles. Ce service n'assure pas les transports médicaux, mais bien tous les autres déplacements quotidiens tels que courses, démarches administratives, visites à un proche ou chez le coiffeur, correspondances bus ou train,... Le coût du service est de 0,30 € par kilomètre parcouru.

Notons que CAIAC a également mis en ligne un site internet permettant d'organiser des déplacements en co-voiturage : <http://www.covoiturage.caiac.be>

Maison d'accueil communautaire pour personnes âgées

Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées se veut être un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit

familial une ou plusieurs journées par semaine. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au cœur du projet. Les activités proposées peuvent être récréatives, sociales, culturelles, culinaires ou encore citoyennes, et ont pour but de maintenir et/ou améliorer l'autonomie tant sociale que physique des personnes. Pour les personnes âgées qui font le choix de rester à domicile, et d'autant plus en milieu rural, la maison communautaire est vécue comme un moyen de favoriser ce maintien à domicile.

La création d'une maison d'accueil communautaire a pour objectifs de :

- lutter contre l'isolement social et rompre la solitude des personnes âgées ;
- permettre l'organisation d'activités intergénérationnelles ;
- soulager les aidants proches des aînés.

Notre projet a démarré à Gesves depuis le 19 juin dernier, et trouve sa place au local des Todi Djon'nes, lequel a été tout spécialement réaménagé par la commune à cet effet.

Pour plus d'information sur nos services, contactez Véronique CORNETTE, animatrice CAIAC au 083/656 336.



Gesves en fête ce dimanche 23 septembre 2012

Place Communale

Au programme :

	<p><u>Journée de la Mobilité organisée par le Conseil Communal des enfants :</u></p> <p>9h30 : Petit déjeuner</p> <p>10h30 : Balade à vélo de 10km</p> <p>Après-midi : animation sur la sécurité routière par la Police Fédérale.</p>
	<p><u>Villages Ouverts et Fleuris</u></p> <p>Venez découvrir les jardins, les artistes et artisans locaux au travers des sentiers, des rues et des quartiers de Gesves de 10h à 18h.</p>
	<p><u>CAP 48</u></p> <p>Balade de 5km (adaptée aux personnes à mobilité réduite)</p> <p>Balade de 10 km</p> <p>Après-midi : Festival de la musique</p>

Attractions foraines, bar et petite restauration tout au long de la journée!



Des informations détaillées vous seront envoyées en toutes boîtes.



Commande d'arbres fruitiers haute tige



Crédit photo : F. Migeotte

*Récolter ses propres fruits
Agir en faveur de la biodiversité*



Savourer une cerise du jardin, faire son jus de pommes ou encore préparer une bonne tarte aux prunes... les plaisirs de produire ses propres fruits ne sont plus à démontrer et répondent à la tendance actuelle d'assurer une alimentation plus saine.

Outre la production de fruits, le verger traditionnel représente aussi un petit monde complexe particulièrement riche pour la biodiversité. En effet, il abrite toute une série d'hôtes : insectes, petits mammifères (musaraignes, belettes,...), oiseaux (grives, chardonnerets,...). Les vieux troncs des arbres fruitiers offrent également gîte et couvert aux pics et aux rapaces nocturnes telle que la chouette chevêche.

Pour toutes ces raisons, le GAL Pays des tiges et chavées asbl encourage la création de vergers haute tige sur son territoire en proposant des **arbres fruitiers au prix attractif de 8 € pour des commandes allant de minimum 3 à maximum 19 arbres.**

Intéressé de créer ou compléter un verger traditionnel sur les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey?

Téléchargez le bon de commande et les conditions relatives à l'action sur site du GAL : www.tiges-chavees.be, faites votre sélection dans les différentes variétés proposées et renvoyez le bon de commande par mail ou par courrier pour le **25 octobre au plus tard.**

GAL Pays des tiges et chavées asbl
9, rue de la Pichelotte
5340 Gesves
tel : 083/670 347 – Valérie Grandjean
grandjean.leader@skynet.be

Versez le montant de votre commande sur le compte 363-0405354-31 pour le 01 novembre au plus tard. **Seules les commandes payées seront prises en considération.**

Vous recevrez ensuite confirmation de votre commande.

Venez chercher votre commande le samedi 24 novembre, lors de la journée de l'arbre de la commune de Gesves.

**Entrepreneurs,
ici vous obtenez un
crédit sur mesure.**
Vos projets sont notre priorité.

**BNP PARIBAS
FORTIS** | La banque et l'assurance d'un monde qui change



AGENCE DE GESVES

Philippe LANGENS

Tél. : 083/23 15 70

Fax : 02/228 16 84

gesves@bnpparibasfortis.com

Heure d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Mardi	9h00 - 12h30	
Mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Jeudi	9h00 - 12h30	
Vendredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h30
Samedi	9h00 - 11h30	

et sur rendez-vous

La banque et l'assurance d'un monde qui change

**Excellence
Construc**
Entreprise de construction & de rénovation

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53

*Le Foyer
Saint-Antoine
Maison de repos du C.P.A.S. de Gesves*

CONVIVIALITE



HOSPITALITE

AMBIANCE FAMILIALE - CADRE EXCEPTIONNEL

- Encadrement paramédical maximum jour/nuit (3 infirmières et 9 aides soignantes agréées)
- Liberté de choix médical et paramédical (kiné - logo)
- Accessibilité à tous par une politique de prix (sans supplément) parmi les plus bas de la région

Le Foyer Saint-Antoine vous accueille quel que soit votre âge et/ou handicap (compatible RW [192-054-011] et INAMI [7-32182-71])

Contactez-nous
par téléphone ou fax

A. Arnould
Directrice
081/719.110

E-mail : foyer.saint.antoine@skynet.be

Fax : 081/719.115

Jardinerie Lefebvre

Jardinerie-Animalerie-Pépinière-Décoration

Chaussée de Ciney - OHEY - 085/25 20 35
(Face à la Station Q&E)

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h (samedi 17h)

Grand choix de plantes
(arbustes, rosiers, vivaces, grimpances, petits fruits...) et conseils par des professionnels!!

POUR LA TOILETTAGE, GRAND CHOIX DE POMPONNETTES, CHRYSANTHEMES, MONTAGES NATURELS ET ARTIFICIELS

Salon de toilettage ; sur rdv du mercredi au samedi

Clo&Art
Salon de toilettage

IMMO
KREMAN
S.R.R.L.
GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 190 VENTES, 410 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec simplicité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 55 RESIDENCES, soit près
de 1.300 logements gérés en tant que
SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.kreman.be

www.syndicgtimmo.be

FLORILADY



Toute la gamme Fimo et
l'assortiment complet Powertex

Chaussée de Gramptinne, 114 (Place Communale)
5340 Gesves - Tél./Fax : 083 67 76 33

WWW.FLORYLADY.BE



Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 18h30 - Dimanche de 9h00 à 12h30 - Fermé le lundi



Christophe-Olivier CARLIER
ARCHITECTE - AUDITEUR AGREE RW

Etienne CARLIER
ARCHITECTE PAYSAGISTE

T. (083)61.14.76
M. (0476)99.52.43
M. (0479)80.49.19

carlierco.architecte@gmail.com

Inscrit au tableau de l'ordre des architectes
de la province de Namur

**NAMUR
CAPITAL**

L'autre banque

Avenue Prince de Liège 103
5100 Jambes

081/ 32.11.32

namurcapital@axa-bank.be

FSMA 67551cA-cB
886.194.671

- Crédit logement
- Prêt personnel
- Financement auto
- Leasing
- Assurances
toutes compagnies
- Placements

Deco Styles
Peinture - Décoration
Revêtement sol et mur
Pose et entretien de parquet

Léonet Johan

Le Bois Planté 27
5340 Faulx-les-Tombes
0479/82.50.49
081/41.23.12
leonetjohan@live.be

Peinture intérieur et extérieur
Peinture décorative

Sohet

Boulangerie - Pâtisserie
Laloux

Tél:
083/677 206



**BOULANGERIE
PATISSERIE**



TEA-ROOM



**SPECIALITE:
BAISERS DE GESVES**

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves



Aux Jardins d'Olivier
Vous aide à aménager votre jardin

Conception - Conseils - Plan
Réalisation - Entretien de votre jardin

Olivier ANCIAUX, Entrepreneur de jardins
Rue du Sabotier, 19 - 5340 Faulx-les-Tombes
0479/601 852
auxjardinsdolivier@gmail.com
www.auxjardinsdolivier.be